

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1010

présenté par

M. Viry, M. Ray, Mme Gruet, M. Neuder, Mme Périgault, M. Jean-Pierre Vigier, M. Seitlinger,
M. Brigand, Mme Valentin, Mme Corneloup, M. Dubois, M. Minot, M. Descoeur,
Mme Frédérique Meunier et M. Vermorel-Markes

ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.